

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 2 décembre 2021 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Laval**

NOR : JUSB2136104A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Patrick LE GUEN, directeur principal des services de greffe, est, à compter du 2 décembre 2021, nommé, à titre exceptionnel, pour une nouvelle période de 6 mois, régisseur intérimaire au tribunal judiciaire de Laval.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Angers, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 2 décembre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par déléation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle



Sandrine DE VILLELE